Aménagement des examens : baccalauréat professionnel spécialité "gestion-administration" **[1]**

Baccalauréat professionnel - Création et modalités de délivrance de la spécialité « gestion-administration » : modification [2]
Arrêté du 16 février 2015
Bulletin officiel de l'éducation nationale - N° 13 du 26 mars 2015
Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de l'évaluation pratique de l'épreuve prévention santé-environnement doit être proposée sous forme orale ou écrite (Annexe I). Par ailleurs, l'épreuve facultative de langue des signes française (LSF) dans les spécialités de baccalauréat professionnel est définie (Annexe II c). Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la session d'examen 2015.

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/am%C3%A9nagement-des-examens-baccalaur%C3%A9at-professionnel-sp%C3%A9cialit%C3%A9-gestion-administration
[2] http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86903